



20 ans de mariage et rente à vie

Par **vama190**, le **21/07/2011** à **18:28**

Bonjour,
Voilà la situation, ma meilleure amie sort depuis 4 ans avec un homme marié mais séparé depuis 5 ans. Elle vit avec lui depuis plus de 3 ans et participe à tous les frais (loyer, factures, courses...).
Au départ il lui a promis qu'il divorcerait rapidement, puis il lui a dit que sa femme ne voulait plus divorcer et pour finir lui a fait croire qu'il n'avait pas les moyens de payer un divorce à l'amiable. Mon amie lui a proposé de l'aider financièrement et du coup il lui a dit qu'en fait il aurait téléphoner à un juge qui l'aurait mis en garde en lui disant que sa femme serait en droit de lui réclamer une rente mensuelle à vie car cela fait plus de 20 ans qu'ils sont mariés. Est-ce vrai ?
Ils avaient une maison qu'ils ont vendue et ont partagé l'argent 50/50. Elle travaille dans un salon de coiffure et subvient à ses besoins (elle n'a d'ailleurs jamais parlé de demander de rente). Ils ont 2 grands enfants qui ne dépendent plus d'eux.
Lui travaille dans une grande société et a un salaire moyen de 2500€ mensuel. Il paye un loyer de 850€ ainsi qu'un prêt auto. Officiellement il n'a jamais d'argent et à l'entendre les fins de mois sont très dures. Sachant que ma meilleure amie travaille aussi et injecte tout son argent dans le foyer j'ai un peu de mal à y croire et me demande si il ne profite pas d'elle. En cas de séparation, mon amie a-t-elle des droits ? Et si il arrive quelque chose à son copain tant qu'il est marié, que se passera-t-il pour elle juridiquement parlant ?
D'avance merci de vos réponses.

Par **mimi493**, le **21/07/2011** à **20:36**

1) il lui raconte des blagues, c'est un menteur, il ne veut pas divorcer
2) Elle n'a aucun droit à rien qu'il la quitte ou qu'il meurt
3) elle n'a aucun lien avec lui, c'est une étrangère vis à vis de lui

Par **cocotte1003**, le **22/07/2011** à **02:46**

^Bonjour, effectivement sa femme peut demander (on peut toujours demander) une pension compensatoire si la différence des revenus (mari/femme) est important et ceci uniquement en cas de divorce. Votre ami devrait consulter un avocat, cela lui ouvrirait les yeux et lui permettrait de prendre une décision éclairée sur sa situation présente et à venir parce que pour le moment, elle est complètement étrangère à son compagnon, cordialement

Par **mimi493**, le **22/07/2011** à **14:01**

La PC est exceptionnellement en rente viagère, la durée du mariage n'est pas un argument

Par **vama190**, le **22/07/2011** à **19:29**

Merci pour vos réponses. Mimi493 entièrement d'accord avec toi, c'est un menteur. Et je suis persuadée qu'il ne divorcera jamais mais le tout pour moi est surtout justement de trouver un maximum d'info pour prouver à ma meilleure amie qu'elle a tort de lui faire confiance et gâcher sa vie avec lui ou au moins de le mettre en face de ces mensonges et le pousser à être enfin honnête avec elle.

Par **mimi493**, le **22/07/2011** à **21:22**

Qu'elle aille donc en discuter avec l'épouse

Par **vama190**, le **24/07/2011** à **20:13**

Elle en a déjà parlé avec l'épouse du divorce et en gros celle-ci se moque d'être divorcée ou non. Elle n'a plus l'intention de se remarier à son âge comme elle lui avait dit (elle a 50 ans tout comme le mari) donc si il veut divorcer elle n'ira pas contre et acceptera mais si il ne veut ou peut pas elle ne le poussera pas à le faire et quelque part je la comprends, elle ne se sent plus concernée mais c'est vrai que tant qu'ils sont encore mariés c'est elle qui a tous les avantages au cas où il arriverait malheur à son mari. Après mûre réflexion, je pense que c'est depuis que mon amie lui a parlé d'engagement qu'il freine bcp. Elle n'a que 32 ans, elle n'aura jamais d'enfants avec lui donc du coup le pacs et le mariage ça la travaille alors que lui il ne veut apparemment plus d'engagement avec une femme.

Par **mimi493**, le **24/07/2011** à **20:28**

[citation]Elle elle à à peine 32 ans, elle n'aura jamais d'enfants avec lui [/citation] pourquoi ?

Par **vama190**, le **25/07/2011 à 12:06**

lui ai déjà papy et n'en veut plus. Encore que semaine dernière quand ils sont venus nous voir j'ai tenté de tater le terrain du mariage avec lui et sa réponse a été "je préfère encore lui faire un gosse plutôt que l'épouser"

Par **mimi493**, le **25/07/2011 à 13:05**

Elle est définitivement bête, elle sacrifie son désir d'enfant pour un homme qui va la jeter et ce jour là elle risque d'être trop vieille pour avoir des enfants.
Perso, je ne lui demanderais pas son avis, jetée pour être jetée, autant que ce soit en ayant eu un enfant :)

Par **vama190**, le **25/07/2011 à 18:11**

Là on est d'accord, je lui ai déjà dit qu'elle gâche sa vie car après tout elle est pas moche, elle est gentille (mais sûrement trop bonne poire) elle trouverait sûrement bien mieux que lui. Je pense perso que lui ne va pas la jeter tant qu'elle ne réagit pas car il fait une "bonne affaire" avec elle quand même, elle travaille, injecte tout son argent dans le foyer, fait le ménage, les repas et le linge et surtout il peut se pavaner au bras d'une "jeunette" 20 ans plus jeune, ça flatte l'égo du macho qu'il est.
Mon amie me dit être amoureuse, en fait je pense qu'elle tient vraiment à lui mais d'un autre côté elle est loin de paraître épanouie les rares fois où elle vient dans la région.
D'un côté plus le temps passe et plus elle voit tout le monde évoluer et avoir des projets autour d'elle alors que elle a tous ce statut de maîtresse, de voleuse d'homme mais d'un autre côté elle a du mal à prendre vraiment une décision. Comme je lui ai déjà dit, moi je lui mettrais le marcher en main soit il divorce soit je pars, si il tient à elle il réagira, dans le cas contraire elle saura qu'il ne l'aime pas réellement.

Par **Griphus72**, le **25/07/2011 à 19:29**

Mimi, pour les frais que Madame engage, je sais que la procédure n'a que peu de chances d'aboutir, mais ne reste-t-il donc pas l'enrichissement sans cause? C'est un domaine que je maîtrise mal mais je me permets quand même de le soulever.

Par **mimi493**, le **25/07/2011 à 19:50**

non, pour un enrichissement sans cause il faut qu'il s'enrichisse, or on ne peut parler d'enrichissement quand une personne dans un couple participe au quotidien. D'autant que

vous avez dit qu'il paye le loyer (donc elle est hébergée gratuitement)

Par **cocotte1003**, le **25/07/2011** à **19:57**

Bonjour, pour le moment le problème est purement sentimental. Si elle ne veut pas le quitter, personne n'y fera rien bien qu'elle soit dans une situation très aléatoire dans l'avenir. Dans cette histoire, elle est consentante et plus le temps passe et plus la situation sera difficile à résoudre juridiquement, cordialement

Par **Griphus72**, le **26/07/2011** à **12:40**

Bien vu Mimi, j'avais oublié ce point de détail. Cocotte a raison: nous ne pouvons pas prendre une décision à la place de la personne concernée.